

Les questions d'actualité élevées à l'état de thèses scientifiques et de dogmes philosophiques. — MM. Cournot et J. Simon.

Les questions spéciales s'agrandissent sous la plume des hommes spéciaux, quand ils sont doués d'un esprit philosophique et élevé. C'est ainsi que les matières aujourd'hui si controversées de l'enseignement, fournissent à M. Cournot le sujet d'un véritable traité, sous ce titre : *Des Institutions d'instruction publique en France*¹. L'auteur rappelle ses titres, qui témoignent au moins de son expérience. Ancien inspecteur général des études, ancien membre du conseil royal de l'Université et du conseil impérial de l'instruction publique, ancien recteur de plusieurs académies, il a été mêlé toute sa vie aux choses de l'enseignement; il en connaît tous les ressorts, il en sait la force et la faiblesse. Esprit exercé aux spéculations métaphysiques et aux déductions mathématiques, il remonte en se jouant du fait à la loi, et descend du principe à toutes ses conséquences. M. Cournot a voulu réunir en un système complet toutes ses idées et tous ses souvenirs. Il a cru que les loisirs de sa retraite deviendraient, par cette œuvre, aussi utiles que ses années d'activité : *Otii nostri, non minus quam negotii, rationem existere oportet*; telle est sa devise.

Dans sa revue générale de toutes les institutions d'instruction publique, l'auteur donne une théorie complète de l'enseignement à tous ses degrés, et il traite toutes les questions graves ou délicates qui s'y rattachent. Il sépare justement l'éducation de l'instruction, et cherche, dans l'un et l'autre domaine, quelle est ou quelle doit être l'action de l'État et de l'Église au sein de la société moderne. Ses idées

1. Hachette et C^o, in-8, 576 pages.

sur l'organisation de chaque branche de l'enseignement, dépendent de l'objet et du but qu'il convient d'assigner à chacune. Il faut avoir vu d'assez près les choses pour en connaître les détails, il faut les regarder d'assez haut pour en embrasser les rapports. La carrière suivie par M. Cournot et la nature de son esprit lui assurent ce double avantage. Son livre *des Institutions d'instruction publique en France*, est un de ceux dont tout le monde doit tenir compte, même ceux qui n'en adoptent pas toutes les conclusions.

Quand les philosophes descendent dans l'arène des questions à l'ordre du jour, ils rattachent les débats aux principes que les intérêts ou les passions des partis font aisément perdre de vue. Leur parole donne alors toute l'autorité de la raison à des thèses qui n'avaient jusque-là pour elles que la faveur d'une opinion politique. M. Jules Simon, sorti, depuis douze ans déjà, des rangs de la philosophie universitaire, avait fait voir dans son beau livre de *la Liberté*, selon nous son meilleur ouvrage, tout ce que la politique peut gagner par son alliance avec les sciences morales. Depuis, son éloquent plaidoyer de *l'Ouvrière*, et ses discours au Corps législatif ont achevé de prouver combien le philosophe se fait heureusement sentir sous l'économiste et l'homme d'État. Un nouveau plaidoyer, *l'École*¹, nous montre aujourd'hui M. Jules Simon aux prises avec une des questions les plus difficiles de la politique contemporaine, celle de l'instruction obligatoire.

Quelque spécial que paraisse un sujet, traité par un esprit aussi large et aussi élevé, il met en cause les principes sur lesquels repose la science de l'homme. Les questions sociales réclament souvent la solution préalable de la plupart des questions morales, psychologiques, métaphysiques et religieuses. Le droit et le devoir dominent toutes les relations

1. Librairie internationale, in-18.

des hommes entre eux et se rattachent eux-mêmes à tout un ensemble d'idées sur notre nature et notre destination. Le problème de l'enseignement populaire, et des devoirs qu'il impose à la société, dépend des droits que la raison reconnaît à l'individu. Un livre consacré à élucider cette question contiendra donc, au moins implicitement, tout un traité de philosophie morale. C'est le premier caractère de *l'École* : la philosophie spiritualiste s'y reconnaît sous ses meilleurs aspects.

L'École se fera pourtant plus remarquer encore comme un manifeste habile et éloquent en faveur de l'instruction primaire obligatoire. M. Jules Simon établit, en droit, que l'instruction du peuple est nécessaire à l'intérêt de la société comme à la dignité de l'individu, puis il montre, en fait, qu'elle est encore, en France, dans un état de déplorable insuffisance. Il croit que le seul remède au mal actuel est d'imposer l'instruction primaire aux familles, et il s'attache à prouver tour à tour la nécessité, la légitimité, la possibilité de cette obligation. Il appelle à son aide toutes les ressources de la science et du talent. Il déroule les chiffres de la statistique, les analyses de la psychologie, les principes de la morale, les enseignements de la science économique, et anime tout cela par les entraînements de l'éloquence.

Son argumentation repose sur ce principe que le père doit à ses enfants l'éducation, dans ses éléments essentiels, c'est-à-dire la nourriture de l'esprit comme celle du corps. A défaut de la famille, négligeant un tel devoir ou hors d'état de le remplir, la société doit à l'enfant l'instruction de première nécessité, comme elle doit le premier soutien de la vie matérielle à l'orphelin. La gratuité des écoles ne suffit pas; il faut forcer le père à l'accomplissement d'un devoir qui répond à un droit sacré. La fameuse maxime du *Compelle intrare*, inadmissible partout ailleurs, est ici de toute rigueur. L'instruction est à la fois un devoir et un intérêt social avec lequel on ne peut transiger.

Je ne veux pas discuter ici, en passant, une question si grave et trop étrangère à nos études ; je ne chercherai pas si une solution, vraie absolument, n'est pas susceptible, dans la pratique, de transactions et d'atermoiements, s'il ne faut pas tenir plus de compte des répugnances d'un temps et d'un pays, même quand on a pour soi les principes, si les avantages attendus d'un système philosophiquement supérieur, ne seraient pas compensés par des inconvénients immédiats et des dangers pour l'avenir. La plus grande séduction de la thèse de M. J. Simon est, selon moi, de l'avoir trouvé pour défenseur.

14

Les réflexions et maximes morales de chaque penseur.
Mme Claudia Bacchi.

Les gens qui observent et qui pensent, aiment à résumer leurs impressions sous une forme plus ou moins vive. Ils recommencent, pour leur propre compte, l'œuvre éternellement à refaire des Épictète, des Marc-Aurèle, des Pascal, des la Rochefoucault, des la Bruyère. Il n'est pas besoin d'avoir le génie de ces grands hommes pour se faire à soi-même son recueil de maximes ou de pensées. La sagacité, le don d'observation suffisent pour trouver la vérité sur l'homme et la société ; un peu d'habitude d'écrire, une pointe de malice dans l'esprit ou de l'élévation dans les idées, donnent aux observations de chacun leur empreinte personnelle. J'aime ces recueils de sentences, où l'on retrouve, à défaut d'un écrivain exercé, une âme ayant conscience d'elle-même.

Voici un de ces volumes de maximes, très-peu connu du public, auquel je donnerai d'autant plus un souvenir volontiers que l'auteur, Mme Claudia Bacchi, est morte cette année, quelques mois après la publication de son livre :